



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 59429

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les préoccupations des adhérents de l'association départementale des veuves et veufs de l'Aveyron. Ils s'interrogent sur la situation des jeunes veufs ou veuves puisque « l'allocation veuvage doit disparaître au 31 décembre 2010 ». Outre la suppression de la demi-part fiscale et la suppression de bonification de deux ans par enfant accordée aux mères de familles, les adhérents soulignent les conséquences financières que pourrait porter la mise en place d'une taxe carbone pour les personnes vivant en milieu rural, souvent mal desservies par les transports collectifs. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de prendre, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2010, pour les veuves et veufs.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59429

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9135

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)